

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2018

Convocation du 08/03/2018

L'an deux mille dix huit, le quinze mars à dix huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Monsieur Stéphane CHOQUET, Madame Géraldine MACLE, Madame Sonia LERICHE, Monsieur Michel LAIGNEL, Madame Véronique VINOT, Monsieur David BERTRAND, Monsieur Christophe ESNAULT, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur Mathieu PAROIELLE, Monsieur Franck SEIGNEUR.

Absents : Monsieur Serge PETIT (excusé- procuration Philippe DELAPORTE), Monsieur Philippe LEGOIS (excusé- procuration Sonia LERICHE), Monsieur Thomas SAINT-PAUL.

Date d'affichage : 22 Mars 2018

Secrétaire de séance : Madame Géraldine MACLE

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Géraldine MACLE est désignée secrétaire de séance.

1°) Le devenir de l'Association « Bien Vivre à Miannay Lambercourt »:

Lors de l'Assemblée générale de l'Association « Bien Vivre à Miannay Lambercourt », seuls deux membres étaient présents dont un démissionnaire. La Présidente souhaite donc dissoudre son association ou la mettre en sommeil avec un grand questionnement : que deviendra le travail effectué jusqu'à présent ?

La commune poursuivra bien sûr l'entretien du village pour maintenir le fleurissement mis en place mais il est impératif de simplifier au maximum ce travail d'entretien.

Sur le devenir de l'association, le Conseil municipal ne peut qu'émettre un avis. Mme Véronique VINOT indique qu'elle a proposé à la Présidente sa candidature au poste de secrétaire-trésorière afin que l'association perdure.

2°) Installation Pizza mobile:

Un nouveau pizzerio a demandé à la mairie une autorisation d'installation une fois par

semaine sur le territoire de la commune. Il s'agit d' »ENZO PIZZA » Monsieur et Madame SELLIER de Sailly Flibeaucourt. Le Conseil fait remarquer qu'il y a déjà une pizzeria mobile qui s'installe tous les 15 jours.

Il est décidé de rencontrer Monsieur SELLIER pour lui proposer de s'installer tous les 15 jours en décalage avec l'autre pizaiolo et pourquoi pas à Lambercourt ?

3°) Rapprochement RPI Miannay-Lambercourt/Cahon-Gouy/Quesnoy le Montant:

Monsieur le Maire et les Adjointes aux affaires scolaires ont rencontré Madame Le Maire de Quesnoy le Montant. La commune de Quesnoy le Montant se retrouve seule depuis l'annonce du rattachement de Mons-Boubert (avec qui elle était en RPI) à un autre groupement scolaire mis en place par la Communauté d'Agglomération d'Abbeville. Elle souhaiterait donc se rapprocher de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Nous ne sommes pas demandeur d'un tel rapprochement mais n'y sommes pas opposés.

Quesnoy le Montant a demandé un moratoire d'un an afin de pouvoir s'organiser correctement et non dans l'urgence, moratoire qui a été accepté. Rien ne change donc pour la rentrée 2018.

4°) Travaux Aire de jeux:

Deux devis sont présentés pour l'aménagement de l'accès au terrain :

-Entreprise Alain BOINET : 7572 € TTC

-Entreprise BTTP : 7380 € TTC

Les deux devis ont été calculés sur une longueur de 30 mètres c'est-à-dire la totalité des deux terrains adjacents. Il convient de les refaire sur les 15 mètres de façade. L'entreprise la moins disante sera retenue. Monsieur le Maire propose de rencontrer le Maire d'Eronnelle qui nous fera visiter son city-stade et pourra nous faire profiter de son expérience.

5°) PLUI:

Monsieur le Maire indique au Conseil que l'enquête publique du PLU a eu lieu du 15 janvier et 14 février 2018. Il donne lecture au Conseil des réserves et des recommandations émises par le Commissaire Enquêteur émises en conclusion de son rapport d'enquête. Il indique que globalement le Commissaire Enquêteur émet un avis favorable sur le PLU de Miannay Lambercourt.

Monsieur le Maire remercie Madame Isabelle LENNE qui a porté le dossier de sa conception à son achèvement.

6°) Questions diverses:

Vente du Camion de Pompiers:

Le camion de pompiers est vendu. Le contrôle technique a été refusé. Il doit passer une contre visite après réparation. L'acheteur se charge d'effectuer les réparations et de repasser le

contrôle, en contre partie, il lui est concédé une baisse de 100 € du prix d'achat initial soit une vente à 600 €.

Monsieur le Maire indique également que suite au dernier contrôle de la commission du SDIS, le CPI de Miannay a été déclaré opérationnel.

Fête de Lambercourt- Location Barnum:

-Le chapiteau pour la fête de Lambercourt est réservé. La location s'élève à 2196 € TTC soit 1830 € HT.

Logements ODA:

La livraison des logements ODA est prévue en octobre prochain. Des dossiers d'attribution seront déposés à la mairie la semaine prochaine. Les personnes intéressées par ces logements sont invités à venir les retirer aux heures d'ouverture de la mairie.

Un dossier de sinistre a été ouvert par Monsieur Claude Prévot. Une expertise doit avoir lieu le 3 avril 2018 pour constater l'apparition de fissures dans l'habitation de sa mère et définir si elles sont consécutives aux travaux de démolition ou si elles étaient déjà présentes auparavant.

Panneaux d'affichage:

Suite aux différents articles parus dans les journaux, la société SARL CEVEP qui a installé les sucettes publicitaires en bordure de route porte plainte contre la presse car elle dit posséder toutes les autorisations nécessaires à cette installation, selon les dires du responsable joint au téléphone en cours d'après midi.

Repas des Aînés:

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 25 mars 2018 et sera animé par la chanteuse Christelle GODIN.

Pneus du Tracteur:

Les pneus du tracteur sont à changer. Trois devis sont proposés : Euromaster à 2376 € TTC, Interpneus à 3384 € TTC et Lagrange 1998 €. Les pneus seront achetés chez Lagrange qui a été la moins disante.

Demandes de Subvention:

- Le Comité de soutien, de sauvegarde et de développement des lignes Abbeville le Tréport – Mers les Bains demande une subvention. Le Conseil rejette la demande à l'unanimité
- L'Association française de sclérose en plaques demande une subvention à la commune. Le Conseil décide de lui allouer 50 €. Suite à la baisse des dotations de

l'Etat aux associations caritatives, elles sont de plus en plus nombreuses à solliciter les collectivités et il n'est pas possible de toujours répondre favorablement.

Environnement:

- La convention pour l'aménagement des bords de Trie sur le domaine public a été prorogée.
- Une réunion est organisée à Abbeville le 22 mars de 9h30 à 12h30 avec pour thème érosion et coulées de boue en Picardie Maritime. Enjeux et pistes d'actions.

Congrès Cantonal des ACPG-CATM:

Le congrès cantonal des Anciens Combattants aura lieu le 15 avril 2018 à Chépy.

Broyeur d'accotement:

Le broyeur d'accotement a été acheté pour l'AFR (qui le remboursera à la commune).

Vitesse à 80km/h:

Monsieur Emmanuel MACQUET, député de la Somme, demande aux conseils de sa circonscription de se prononcer sur le projet de limitation de la vitesse à 80km/h sur le réseau secondaire. Le Conseil se prononce par 12 voix contre et une voix pour la nouvelle limitation.

Remarques de Monsieur Franck SEIGNEUR:

Monsieur Franck SEIGNEUR fait part, à titre informel, du projet d'entente du club de football Miannay-Lambercourt avec celui de Moyenneville. Un dossier sera déposé au district pour le 31 mars 2018.

Il indique également qu'il n'y a plus d'eau chaude aux vestiaires du terrain de football, le thermostatique est à changer.

Remarques de Madame Sonia LERICHE:

Madame Sonia LERICHE regrette le peu de spectateurs à la soirée d'Eric DESTON à la salle des fêtes. Environ 70 personnes étaient présentes et peu d'habitants du village.

Elle remercie madame Véronique VINOT de s'être proposée pour permettre à l'association « Bien Vivre à Miannay lambercourt » de continuer d'exister.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 20 heures 50.